

ISSN 1016-9954

 **CIPRA** *info*

N° 69 · juin 2003 · version française

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Slovénie
Suisse



Agriculture de montagne : la lutte pour la survie

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les consommateurs que nous sommes nous trouvons bien éloignés du cochon ou du veau, de la salade ou du chou que nous cuisinons. L'industrialisation de l'agriculture a eu pour effet d'empêcher la traçabilité des produits, de standardiser les goûts et de multiplier les intermédiaires.



© CIPRA

Dans les Alpes, le patrimoine génétique agricole, encore riche bien que souvent en danger, doit absolument être remis en valeur. Par la mise sur le marché de produits innovants, résultats de savoir-faire ancestraux et d'un esprit de fantaisie moderne et futuriste, il faut contrer le processus d'appauvrissement de la diversité biologique dans l'agriculture, processus qui va encore s'accroître du fait des biotechnologies.

Dans ce contexte, les Alpes peuvent tirer les marrons du feu. Le développement de l'agriculture européenne a suivi depuis la fin de la deuxième guerre mondiale une stratégie productiviste dans laquelle l'agriculture de montagne ne peut trouver sa place. Du fait de son histoire et de sa structure actuelle, l'agriculture alpine peut trouver les moyens de favoriser la production de produits de qualité respectant de façon conséquente la fragilité écologique de l'espace alpin. Le protocole «Agriculture» de la Convention alpine, ratifié par l'Allemagne, l'Autriche, le Liechtenstein et la France, donne un cadre adéquat à un développement adapté, même si la problématique des organismes génétiquement modifiés y est soigneusement évitée.

L'agriculture alpine, au-delà de ce qu'elle produit, a un impact décisif sur la diversité et l'attractivité du paysage ainsi que sur la biodiversité. L'avenir appartient à une agriculture innovatrice intégrant ces éléments et qui se distingue de la production de masse d'autres régions plus favorisées. Si les Etats et l'UE ont leur rôle à jouer dans l'encouragement de ces efforts, c'est aussi aux consommateurs que nous sommes de choisir les produits les plus « intelligents ». Cessons de bouffer, recommençons à manger...

Michel Revaz
Directeur adjoint CIPRA-International

En quelques décennies, par la globalisation des échanges et notre comportement en tant que consommateurs, nous avons encouragé une diminution de la diversité biologique dans le domaine agricole. Au cours de l'Histoire, quelques 7 à 8000 espèces ont été cultivées. Selon la FAO, ce ne sont aujourd'hui plus que 150 espèces végétales, quatre pour cent fournissant plus de la moitié des aliments que nous consommons.

Editorial

SOMMAIRE



- **Agriculture de montagne** 4/5 L'agriculture de montagne mise sur les spécialités régionales
- 6 Une agriculture de montagne écologique, garante de la biodiversité
- Anciennes races d'animaux domestiques et variétés de plantes cultivées en péril
- 7 UE: conséquences sur les régions de montagne d'Autriche
- 8 Perspectives de l'agriculture de montagne dans les pays alpins
- Prise de position à propos d'ALPENCORS
- **Livre blanc / Liste noire** 9 Butiner au pays du Mont Blanc (Suisse)
- Chamonix: prix du foncier en hausse, baisse du nombre d'agriculteurs
- **Convention alpine** 10 Programme en 10 points pour la Convention alpine
- Réseau de communes pour l'Asie centrale
- **alpMedia** 11 Popularité internationale d'AlpMedia, le service d'information de la CIPRA
- Nouveau dossier alpMedia : la gestion de l'eau dans la région du Lac Léman
- **Nouvelles** 12 Académie d'été de la CIPRA : Séminaire d'approfondissement sur la biodiversité
- Annnonce de manifestation : Conférence annuelle de la CIPRA



L'agriculture de montagne alpine mise sur les spécialités régionales

L'agriculture dans les Alpes peut assurer son avenir par la production et la commercialisation régionale de produits de qualité. La production de spécialités – viande, lait et légumes bio, etc. - permet d'exploiter des niches commerciales. Il convient pour ce faire de privilégier et de favoriser une exploitation des surfaces écologique et adaptée aux conditions locales.



Des produits de qualité, commercialisés dans la région, une chance de survie pour l'agriculture de montagne

En raison des conditions particulières que lui imposent sa situation, sa topographie et son climat, l'agriculture de montagne dans les Alpes connaît beaucoup plus de difficultés que l'agriculture de plaine. Il n'est donc pas étonnant que le nombre d'exploitations agricoles de montagne n'ait cessé de diminuer au cours des dernières décennies. Une grande partie de l'espace alpin va-t-il se vider de ses habitants en quelques générations ? De vastes pans de paysages ruraux traditionnels auront-ils bientôt fait place aux friches ?

La diversité, un élément fondateur

La diversité paysagère et les différentes conditions économiques et socioculturelles prévalant dans l'espace alpin influent dans une large mesure sur l'agriculture de montagne. La palette de ses activités va de la culture fruitière et de la viticulture aux formes plus ou moins intensives de production laitière et de production de viande en passant par la culture maraîchère et la culture des champs. Il n'est pas rare que différentes formes de production se combinent. C'est ainsi que le fond des vallées, moins accidenté, est en partie exploité pour la culture des champs, que le flanc des coteaux se prête aux cultures permanentes (par ex. la vigne), tandis qu'on pratique l'élevage du bétail pour le lait ou la viande dans les prés d'altitude.

Soutien national à l'agriculture de montagne

Les exploitations agricoles dans les Alpes bénéficient d'une aide au niveau national. Si l'on constate de grandes disparités sur ce plan entre les Etats, les subventions accordées poursuivent pratiquement les mêmes objectifs partout :

- Compenser les désavantages de l'agriculture de montagne résultant de la topographie, du climat et de la situation.
- Préserver les paysages naturels et les paysages ruraux traditionnels, la biodiversité et la décentralisation de l'habitat des Alpes.
- Conserver une agriculture extensive en montagne, sur de grandes surfaces, et prévenir l'émigration des paysans de montagne.

La politique agricole européenne en plein bouleversement

Avec la globalisation du commerce mondial, les produits agricoles doivent répondre à des exigences de qualité toujours plus élevées. L'extension de l'UE vers l'Est la confronte à de nouvelles réalités et à de nouveaux défis qui ne sont pas sans conséquence sur les marchés agricoles tout comme sur l'économie locale et régionale des régions rurales, constituant 80% du territoire de l'UE. La politique agricole et l'évolution de l'espace rural jouent donc un rôle extrêmement important sur le plan de la cohésion territoriale, économique et sociale. L'avenir de l'agriculture européenne est étroitement lié au développement harmonieux de l'espace rural.

Des exploitations moins nombreuses mais plus importantes et misant sur la qualité

Le versant nord des Alpes diffère beaucoup du versant sud. On constate également des différences marquées entre les Alpes orientales et les Alpes occidentales. On peut toutefois dégager certaines tendances dans l'ensemble des Etats alpins :

- Le nombre d'exploitations agricoles va continuer à diminuer.
- La surface agricole utile va continuer à se restreindre.
- L'exploitation des surfaces va se faire plus extensive en montagne et s'intensifier dans le fond des vallées.
- La taille moyenne des exploitations va augmenter.
- L'élevage des bovins et des porcs est en recul partout.
- En règle générale, ne sont concurrentiels que les produits de première qualité se distinguant de l'offre européenne ou alpine ou considérés comme des spécialités. Ces produits peuvent être vendus un peu plus cher.
- L'agriculture de montagne devrait appliquer ce principe : « Une production régionale, une valorisation régionale, une consommation régionale ».

Exploitations agricoles de montagne : la relève n'est pas assurée

L'agriculture de montagne est en pleine phase de restructuration. On le constate au recul du nombre d'exploitations de 1,5% environ par année. On peut supposer que cette tendance va se maintenir ces prochaines années compte tenu de la poursuite de la globalisation des marchés agricoles. En moyenne pour l'ensemble de l'espace alpin, deux tiers des

exploitants ont plus de 45 ans et ce pourcentage pourrait encore augmenter dans les années à venir. La relève n'est pas assurée dans un grand nombre d'exploitations et les petites fermes ne peuvent garantir des revenus suffisants pour de nouveaux venus dans la profession.

Les difficultés locales de production - pour autant qu'elles ne soient pas compensées par un soutien de l'Etat - auront des effets encore plus négatifs. Un grand nombre de surfaces agricoles seront exploitées pour produire du bois. Si le changement structurel se poursuit au même rythme, les régions situées en terrain pentu pourraient se dépeupler et retourner à l'état sauvage.

Les chances qui s'offrent à l'agriculture de montagne dans les Alpes

L'agriculture fournit non seulement des produits alimentaires mais aussi différentes prestations d'intérêt public, dans le domaine notamment de la protection de l'environnement et de la préservation du patrimoine culturel rural. Cette multifonctionnalité doit être reconnue et favorisée. Il s'agit pour l'essentiel d'améliorer la compétitivité des régions rurales, et tout particulièrement celle des régions de montagne sensibles sur le plan écologique. Il convient de soutenir plus spécialement les agriculteurs de montagne qui misent sur la qualité, contribuent à la préservation de paysa-

ges irremplaçables et s'engagent en faveur de l'environnement. L'UE a besoin d'une agriculture compétitive qui ménage l'environnement, qui fournisse aux consommateurs des produits sains et de qualité et assure un revenu convenable aux paysans.

Les chances de l'agriculture de montagne résident dans une production rationnelle et écologique, axée sur le contexte local et régional. Un nombre croissant d'exploitations agricoles s'efforcent d'occuper des niches commerciales et passent de la production traditionnelle de lait et de l'élevage de bétail à la production de spécialités (par ex. viande de premier choix issue de l'élevage de vaches allaitantes ou culture maraîchère). La vente a lieu directement à la ferme ou dans le cadre de marchés hebdomadaires. Une collaboration avec des boucheries et des restaurants représente aussi un débouché intéressant.

Dans ce contexte, il convient de développer et d'introduire des formes d'exploitation appropriées, par ex. des associations d'exploitations et des coopératives. L'avenir de l'agriculture de montagne dans les Alpes consiste à fournir des produits régionaux de qualité, en tenant compte de normes environnementales précises. Des marques et des labels de qualité protègent ces produits et soulignent leur typicité. Les régions novatrices qui mettent l'accent sur leur identité propre sont celles qui obtiennent les meilleurs résultats.

500'000 petites exploitations

L'agriculture de montagne dans les Alpes comprend environ 500'000 petites exploitations, dont la moitié se trouve en Italie. Leur surface utile moyenne varie entre 21 hectares en France, et 5 hectares en Slovénie. La taille des exploitations diffère très fortement d'un pays à l'autre.

Le 5% de la population exploite 25% du sol

La totalité de la surface agricole utile atteint environ 4,5 millions d'hectares et correspond donc à un quart de l'espace alpin. Seul le 5% de la population active de l'espace alpin travaille dans l'agriculture. Le nombre d'exploitations et la surface utile exploitée par l'agriculture sont en diminution tandis que la taille moyenne des exploitations ne cesse d'augmenter.

6,5 millions d'animaux d'élevage dans les Alpes

Les agriculteurs des Alpes possèdent environ 6,5 millions d'animaux d'élevage. La moitié de ces animaux sont des bovins, élevés pour la production laitière et la production de viande. Les cheptels de porcs se sont fortement réduits dans tous les pays alpins tandis que l'élevage des moutons et des chèvres connaît un regain de popularité. Les herbages - les prés produisent du fourrage de haute qualité pour les animaux d'élevage - couvrent plus des quatre cinquièmes de la surface agricole utile de l'espace alpin. Le reste se compose de surfaces arables (env. 12%), de cultures permanentes (par ex. vigne et arbres fruitiers, env. 3%) et d'autres cultures (tout juste 1%).

Pour deux tiers des exploitants, l'agriculture ne représente plus une activité principale mais une activité accessoire. D'autres activités comme le tourisme apportent des revenus complémentaires.



Production de spécialités : un créneau toujours plus populaire (fromagerie de St Martin/Suisse)



Les produits de qualité sont vendus sur les marchés hebdomadaires

Une agriculture de montagne écologique, garante de la biodiversité

Les Alpes abritent une grande diversité d'habitats et d'espèces animales et végétales. L'agriculture y joue donc un rôle majeur car l'exploitation des surfaces, sous ses différentes formes, influe dans une large mesure sur la biodiversité.



Sur les surfaces abandonnées s'amorce un processus où se succèdent différents stades de développement forestier

On observe actuellement deux tendances dans l'agriculture des Alpes : une diminution de la surface agricole utile et une exploitation plus intensive des surfaces restantes. Cette intensification va de pair avec l'utilisation d'engrais et de pesticides, avec de graves conséquences sur l'environnement : la faune et la flore sauvages – les prés fleuris, les abeilles, les papillons, les oiseaux – sont chassés de nos paysages agricoles. Des associations végétales naturelles, riches en espèces mais peu rentables d'un point de vue économique, disparaissent peu à peu.

Parallèlement à cette évolution, on abandonne l'exploitation des surfaces moins favorables. Sur la plupart

de ces surfaces s'amorce alors un processus où se succèdent différents stades de développement, jusqu'à la forêt. On y voit disparaître les plantes et les animaux dépendant des surfaces ouvertes. Ce phénomène entraîne donc un appauvrissement de la biodiversité.

En adoptant des formes d'exploitation adaptées, l'agriculture fournit par contre une contribution précieuse au maintien de la biodiversité. Malheureusement, dans les conditions économiques actuelles, les agriculteurs ont souvent de la peine à choisir une autre voie que celle de l'agriculture conventionnelle. Il faut que cela change : il convient de tout mettre en œuvre pour amener une exploitation écologique de l'ensemble des surfaces agricoles, afin de préserver la biodiversité dans les Alpes.

Anciennes races d'animaux domestiques et variétés de plantes cultivées en péril



Une grande diversité d'espèces animales domestiques peu exigeantes, robustes et adaptées au milieu s'est développée dans l'espace alpin

L'espace alpin n'est pas seulement riche en faune et en flore sauvages. Une grande variété d'animaux domestiques et de plantes cultivées s'est développée au cours des siècles en s'adaptant aux diverses conditions géomorphologiques et climatiques. La plupart de ces races et variétés sont peu exigeantes, robustes, adaptées au terrain alpin ainsi qu'aux conditions climatiques extrêmes.

Malgré toutes leurs qualités, les anciennes races et variétés ne fournissent pas des rendements suffisants selon les critères actuels, si bien qu'elles ont été remplacées à bien des endroits par des espèces plus performantes ou croisées avec elles.

La biodiversité agricole a beaucoup souffert de cette recherche du rendement à tout prix : ce qui ne correspondait pas aux nouvelles exigences sur le plan de la production de viande ou de lait, a perdu de sa

valeur d'élevage. Certaines races se sont déjà éteintes, d'autres ne comptent plus que quelques individus.

Les races et les variétés traditionnelles ne sont pas seulement intéressantes d'un point de vue génétique – elles constituent pour ainsi dire une banque de gènes vivante –, elles représentent également un patrimoine culturel. De plus, elles offrent plusieurs avantages par rapport aux races et aux variétés à haut rendement : la vache grise rhétienne, par ex., est beaucoup mieux adaptée à la montagne que les « vaches à haut rendement ». Elle entraîne moins d'érosion aux endroits pentus, elle est aussi plus résistante et plus robuste. Enfin, son lait et sa viande sont bien meilleurs que les produits standard qui ne répondent qu'aux critères de rentabilité. Les races et les variétés traditionnelles ont de sérieux avantages sur les nouvelles races dans le cadre d'une agriculture de montagne qui redonnerait sa place à l'écologie et à la qualité.

UE : conséquences sur les régions de montagne d'Autriche

La Commission de l'UE ne délivre pas de bonnes notes dans ses propositions de réforme de la politique agricole adoptée jusqu'ici par l'UE. Elle trouve que le système de subventionnement qui a prévalu jusqu'à maintenant occasionne des excédents de production et ne répond pas aux besoins des consommateurs, de l'environnement, de la protection des animaux et de l'équilibre social. Jusqu'ici les programmes agri-environnementaux et les subventions aux paysans de montagne n'ont pas pu compenser les effets négatifs de l'économie de marché sur la nature et le paysage.

Le remaniement du système autrichien des subventions agricoles lors de l'adhésion à l'UE a non seulement fait baisser les prix à la production et augmenter les paiements compensatoires, il a aussi amené une forte augmentation des subventions structurelles à l'agriculture. Au contraire des régions favorisées, la majeure partie des subventions accordées à l'agriculture de montagne n'est pas constituée par les paiements destinés à soutenir la production, mais par le programme environnemental et les indemnités compensatoires pour les régions défavorisées (subventions aux paysans de montagne). Les exploitations bio ont connu un gros boom, avant tout dans les régions de montagne. En Autriche, les exploitations agricoles de montagne constituent le 83% de toutes les exploitations bio.

Depuis l'adhésion à l'UE en 1995, le nombre d'exploitations agricoles et forestières en Autriche a diminué de 9% (recensement de 1999). Ce recul a été moins important pour les paysans de montagne. Ce sont surtout les petites exploitations et celles rapportant un revenu accessoire qui ont été abandonnées, tandis que la tendance à l'agrandissement des unités d'exploitation se poursuit. Dans l'ensemble, la surface agricole utile a diminué de 1% depuis l'adhésion à l'UE, celle des terres cultivées dans une moindre mesure que les herbages. L'intensification des herbages soutenue par la politique agricole de l'UE laisse présager un net recul des surfaces plus extensives et difficiles d'accès. Il s'agit des surfaces les moins rentables sur le plan économique mais les plus intéressantes sur le plan écologique. Leur abandon aurait de graves conséquences sur les paysages de montagne.

En Autriche, l'agriculture de montagne a un rôle essentiel à jouer dans le maintien et l'aménagement

des paysages de montagne. Tandis que l'importance de la fonction de production diminue, l'agriculture est toujours plus souvent appelée à jouer un rôle multifonctionnel, sur le plan de la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du paysage, mais aussi au niveau social et culturel. Cependant, dans les conditions de marché actuelles, des subventions sont inévitables pour que l'agriculture de montagne puisse continuer à assumer ces tâches à long terme.

Une orientation accrue de la politique agricole de l'UE en fonction des marchés mondiaux telle que prévue dans les propositions de réforme ne menace que davantage encore la survie de l'agriculture de montagne en Autriche et donc l'environnement et le paysage montagnard. Il sera nécessaire à l'avenir d'orienter la politique agricole de l'UE vers une durabilité sociale, régionale et écologique. La promotion du développement rural constitue un élément central, soutenu aujourd'hui déjà en Autriche dans le cadre d'un vaste programme. Dans ce contexte, il faut voir les propositions de la Commission de l'UE concernant la réforme de l'agriculture de montagne comme plutôt positives dans le cadre de ce qu'il est possible d'imposer sur le plan politique (par ex. maintien des quotas laitiers), même s'il serait souhaitable de procéder à quelques adaptations.

Cependant une politique purement agricole ne peut suffire à assurer aux régions de montagne un développement durable de l'environnement et du paysage compatible avec les impératifs écologiques et sociaux. Un tel développement nécessite une approche politique générale.

Dr. Gerhard Hovorka, Office fédéral de l'agriculture de montagne, Autriche



L'agriculture de montagne joue un rôle majeur dans le maintien des paysages ruraux traditionnels

Les effets de la politique de subventions sont visibles dans le paysage

Perspectives de l'agriculture de montagne dans les pays alpins

L'agriculture alpine se trouve dans une phase extrêmement délicate d'un point de vue structurel comme d'un point de vue de politique agricole européenne.



68% des agriculteurs de l'Arc alpin sont âgés de plus de 45 ans

© Gesellschaft für ökologische Forschung e.V., München

réd. En plus des conditions de productions difficiles du fait de la configuration géographique des Alpes, l'agriculture de montagne doit faire face à des problèmes structurels. En effet, la tendance au vieillissement des agriculteurs se fait sentir de façon très importante puisque le pourcentage d'exploitants de plus de 45 ans est de 68% dans les Alpes et même de 76% en Italie. Elle n'est par contre « que » de 44% en Allemagne et 55% en Autriche. On observe également une disparité dans la proportion de personnes dont l'agriculture est l'activité principale. Celle-ci s'élève à 61% en Suisse, alors qu'elle n'est que de 27% en Italie pour une moyenne alpine de 32%. Ces chiffres sont à mettre en corrélation avec la surface moyenne des exploitations : 15% des exploitations agricoles italiennes ont plus de 10 ha alors que 70% sont dans ce cas en Suisse.

Dans les Alpes, ce sont les bovins qui jouent le rôle le plus important puisqu'ils composent plus de la moitié du cheptel. La France fait exception avec 68% d'ovins et de caprins. Dans ce contexte, le résultat des discussions au niveau de l'UE ainsi qu'en Suisse concernant l'abandon des quotas laitiers pourrait avoir des

conséquences importantes pour la survie de l'agriculture des Alpes qui, dans de nombreuses régions, s'est spécialisée dans l'économie herbagère, impliquant davantage de dépendance par rapport au prix du lait.

La libéralisation des marchés, la nouvelle orientation de la politique agricole européenne et l'élargissement de l'Union vers l'Est auront des conséquences durables sur l'agriculture des Alpes. Pour les pays alpins, l'élargissement de l'UE impliquera automatiquement une diffusion des fonds agricoles qui imposera une remise en question de nombreuses petites entreprises agricoles. De son côté, la Slovénie craint que son agriculture ne profite pas des subventions européennes, du fait que ses standards agricoles sont plus élevés que dans les autres Etats qui vont intégrer l'UE et qui ont été pris comme référence par l'UE.

Les perspectives sont à rechercher dans une diversification des activités des agriculteurs en prenant en compte les conséquences qui en découlent au niveau des infrastructures et de la formation, au niveau de l'entretien des paysages culturels et de la biodiversité ainsi que dans le développement et l'écoulement de produit à forte valeur ajoutée et de haute qualité. Ces actions ne pourront être menées à terme sans un appui ciblé de la collectivité.

Prise de position à propos d'ALPENCORS

(CIPRA-Info n°68, p. 9)

Le projet Alpencors (Alpen Corridor South), Interreg III B espace alpin, touche le tronçon appartenant au corridor V, situé entre Lyon et la frontière Hongrie-Slovénie. Il concerne le domaine des transports dans le cadre des relations européennes est-ouest. Ce projet vise un développement plus équilibré au sein de l'espace alpin, tant en direction de l'Est qu'en direction du Sud.

Les passages alpins sont entourés de plaines qui comptent parmi les plus productives du continent. Ce système des passages alpins contraint à argumenter en termes de rendement, de sécurité et de durabilité des transports et en tenant compte de critères

technologiques, infrastructurels et organisationnels (intermodalité, logistique, communication, etc.) - à partir des nœuds et des réseaux présents en plaine.

Le groupe transnational et interdisciplinaire qui travaille à ce projet recherche des partenaires publics et privés dans quatre pays alpins. Il souhaite intéresser les décideurs concernés par la réalisation au concept de la « politique du corridor ». Le corridor constitue donc davantage un processus de rapprochement stratégique qu'un ensemble de travaux.

Arch. Franco Migliorini, directeur du département Planification des transports - région Vénétiell

Exemple livre blanc

Butiner au pays du Mont Blanc (Suisse)

Des produits du terroir de qualité, une culture agropastorale soignée et une relation d'accueil envers les visiteurs – voilà trois pistes que poursuit le projet, « Butiner au pays du Mont-Blanc » de Mountain Wilderness Suisse.

« Butiner au pays du Mont Blanc » couvre la région du val d'Entremont, val Ferret et val du Trient (Valais). Il met en valeur les producteurs et les commerçants de séracs, fromages, charcuteries, pain et fruits. Mountain Wilderness propose de faire connaître ces atouts aux touristes-randonneurs et le faire dans le cadre plus large de la culture agropastorale de la région. La particularité du Butiner se trouve dans le caractère chaleureux, sympathique, accueillant de ces offres qui invitent à une aventure des cinq sens. Les approches pseudo folklore et « fun park » sont rejetées en faveur de la simplicité et de l'authenticité.

Le nouveau dépliant, « Butiner au pays du Mont-Blanc », de Mountain Wilderness met en valeur les moulins, les musées et les expositions qui aident à comprendre le contexte historique et contemporain de la production et commercialisation des produits du terroir. En ajoutant un hébergement proche de la nature et attentif aux qualités humaines, il soutient les efforts au niveau de l'accueil à l'alpage et dans les chambres d'hôtes, où la nature de l'échange entre les habitants et les visiteurs est d'une qualité toute particulière.

A commander chez Mountain Wilderness, CP 1622, 8040 Zurich, 01 461 39 00 ou www.mountainwilderness.ch

Alina Darbellay, Mountain Wilderness Schweiz



Protocole Agriculture de Montagne, Art. 9 : Les Parties contractantes s'engagent à adopter toutes les mesures nécessaires visant à l'application de critères communs, afin de favoriser l'emploi et la diffusion, dans les zones de montagne, de méthodes d'exploitation extensive, respectueuses de la nature et caractéristiques du lieu et de protéger et de valoriser les produits agricoles typiques se distinguant par leurs modes de production localement limités, uniques et respectueux de la nature.

Exemple liste noire

Chamonix: prix du foncier en hausse, baisse du nombre d'agriculteurs

réd. Dans de nombreuses régions des Alpes, le tourisme est devenu la première branche d'activité de vallées entières. Le foncier et l'immobilier en général atteint aujourd'hui des prix qui découragent les jeunes à s'installer sur place et particulièrement les agriculteurs.

L'essor économique lié au tourisme a été vu au départ comme une alternative à l'exode rural, puis comme le moteur d'un développement hautement rentable. L'exemple de Chamonix montre les phases de vie un haut lieu du tourisme alpin. La phase d'essor des investissements dans des infrastructures et d'augmentation de la population dans les années 1950-60 a été suivie par une phase de croissance soutenue et de modification de l'offre par la fermeture des hôtels

de grand luxe et par la construction de résidences secondaires. Ce deuxième point a eu un impact décisif sur les prix fonciers qui ont pris l'ascenseur. Actuellement, le secteur primaire occupe 0,1 % de la population active de Chamonix. Cette situation, aux conséquences sociales évidentes, a également un effet négatif sur la branche d'activité qui occupe l'écrasante majorité des habitants de Chamonix, le tourisme. En effet, le capital sur lequel repose cette activité est constitué pour une grande partie par le paysage culturel traditionnel qui est résultat d'activité agricoles. Il ressort de différents sondages d'opinion que le patrimoine paysager naturel et humain est également pour les habitants de Chamonix un reflet de leur identité, reflet qui se retrouve sur les prospectus publicitaires vantant les beautés du lieu.

Protocole Agriculture de montagne, Art. 14 : (...) les Parties contractantes encouragent la création et le développement de sources supplémentaires de revenus dans les zones de montagne, en particulier à l'initiative et en faveur de la population locale elle-même, notamment dans les secteurs liés à l'agriculture tels que l'économie forestière, le tourisme et l'artisanat, en harmonie avec la conservation du paysage naturel et rural.



Les cloches des vaches ne seront-elles bientôt plus là que pour les touristes ?

Programme en 10 points pour la Convention alpine

Fin mars à Benediktbeuern, le Comité permanent de la Convention alpine a siégé pour la première fois sous la présidence de l'Allemagne. Hendrik Vygen, le président de ce comité qui réunit les hauts fonctionnaires de tous les Etats alpins. Un programme en 10 points pour la période de présidence allemande en 2003/2004 y a été présenté.



Hendrik Vygen, Président du Comité permanent de la Conférence Alpine (à gauche), et Noël Lebel, secrétaire général ad interim.

Outre des objectifs techniques - garantir notamment le bon fonctionnement du secrétariat permanent à Innsbruck/A et de l'antenne de Bolzano/I - ce programme comprend des objectifs très concrets. Dans le secteur du tourisme, la présidence allemande prévoit un concours pour les régions privilégiant un tourisme durable. Elle entend aussi hâter la création d'espaces protégés transfrontaliers dans les Alpes. Le groupe de travail « Population et culture » doit comprendre sa tâche comme un processus bottom-up et avoir soin de consulter, par exemple, le réseau de communes "Alliance dans les Alpes". La coopération avec d'autres régions de montagne constitue également l'une des priorités du programme. Différents

pays ont déjà décidé d'accorder un soutien financier à ce projet. A l'instigation de la Suisse, la prochaine conférence des ministres, en novembre 2004, devra aussi établir un programme sur plusieurs années pour la Convention alpine.

Lors de cette réunion, il a longuement été question du salaire du secrétaire général ad interim de la Convention alpine. Ce point a été en partie débattu à huis clos. Le secrétariat permanent à Innsbruck n'emploie encore qu'un effectif très réduit ; c'est pourquoi ses activités restent limitées. Cependant, on peut dire que la Convention alpine a reçu un nouvel élan après deux ans passés à régler la procédure de désignation de la ville qui accueillera le secrétariat permanent. Il s'agit maintenant de mettre en oeuvre les objectifs ambitieux de la présidence allemande.

Programme en 10 points disponible sur : http://www.alpmedia.net/pdf/10punkte_alpenkonvention_f.pdf (fr)

Réseau de communes pour l'Asie centrale



Des représentant(e)s de villages de montagne d'Asie centrale ont été enthousiasmés par le concept de l'« Alliance dans les Alpes »

L'Année de la montagne est terminée, mais elle a initié un véritable mouvement de solidarité entre les Alpes et d'autres régions de montagne. La CIPRA s'engage pour la création d'une alliance entre villages de montagne d'Asie centrale.

Les communes sont des acteurs particulièrement importants dans la mise en oeuvre d'un développement durable. La politique est ici la plus proche des hommes et des femmes ; des traités internationaux comme la Convention alpine peuvent s'y concrétiser. 140 communes de sept Etats alpins se sont donc regroupées dans le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » dans l'intérêt d'un développement durable. A l'occasion de l'Année de la montagne 2002, occasion était donnée à la CIPRA de rendre compte des expériences faites dans le cadre du réseau de communes « Alliance dans les Alpes », lors d'une conférence à Bichkek/Kirghizstan. Elle avait contribué en son temps à la naissance de ce réseau alpin. Environ 80 représentantes et représentants de villages de

montagne du Kirghizstan, du Tadjikistan et du Kazakhstan ont pris part à cette conférence. Enthousiasmés par le concept d'« Alliance dans les Alpes », ils ont décidé de créer une organisation similaire pour les villages de montagne d'Asie centrale.

La Direction suisse du développement et de la coopération s'engage depuis plus d'une décennie en Asie centrale ; elle a invité la CIPRA à collaborer à la constitution d'un réseau de villages de montagne d'Asie centrale. Depuis lors, l'Allemagne et le Liechtenstein aussi soutiennent financièrement ce projet. La fondation du réseau est prévue pour le mois de juin de cette année à Douchanbe/Tadjikistan. Après quoi, les communes pourront échanger leurs expériences et développer des projets. Un journal du réseau diffusera des informations et fera connaître des bons exemples tirés d'Asie centrale et des Alpes. Un programme de visites à l'intérieur de l'Asie centrale permettra aux villages de bénéficier des expériences faites ailleurs et de présenter des projets intéressants aux autres communes.

Popularité internationale d'AlpMedia, le service d'information de la CIPRA

Au terme de la première année d'exploitation du service d'information « alpMedia », la CIPRA a réalisé un vaste sondage auprès de ses utilisateurs et utilisatrices. 344 personnes, soit environ 13% des destinataires du bulletin d'information, ont pris le temps de répondre à nos 43 questions. Les résultats sont très positifs.

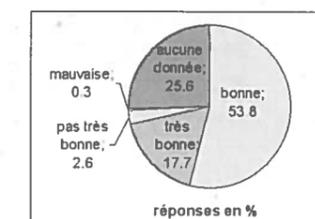
Pour 98% des sondés : de bons à très bons résultats
En plus de contenir des questions d'ordre général, le questionnaire porte sur l'évaluation des trois domaines d'alpmedia : les bulletins, les dossiers et le site Internet. 98% des personnes qui ont répondu à cette question ont jugé bonne à très bonne la qualité du bulletin dans son ensemble. 90% d'entre eux lisent le bulletin toujours ou la plupart du temps. 54% des sondés apprécient le mode de parution hebdomadaire, tandis que 30% d'entre eux se satisferaient d'un rythme bimensuel. 96% des personnes qui ont répondu à cette question jugent les dossiers bons à très bons. Un grand nombre de thèmes pour de futurs dossiers ont été suggérés. Les domaines de la culture

et de l'aménagement du territoire dans les Alpes, notamment, ont été fréquemment mentionnés. 96% des utilisateurs et utilisatrices jugent le site Internet bon à très bon.

Intéressant pour de multiples milieux professionnels

Les réponses concernant la profession des utilisateurs et utilisatrices d'alpMedia dans tous les pays alpins et au-delà, sont riches d'enseignements. Plus d'un tiers d'entre eux travaillent dans la recherche et la formation ou sont étudiants. Un quart des sondés vient d'organisations non gouvernementales et un quart d'administrations. Un dixième d'entre eux travaille dans l'économie privée et un autre dixième dans les médias. Beaucoup de ces utilisateurs sont des multiplicateurs qui diffusent de diverses manières l'information sur le développement durable dans les Alpes.

Une présentation détaillée des résultats du sondage en allemand figure sur www.alpmedia.net/pdf/umfrage_ergebnisse_D.pdf.



Quelle est votre appréciation générale du site www.alpmedia.net?

Parution tous les quinze jours d'alpMedia

La fondation MAVVA a financé la phase initiale du projet alpMedia ainsi que la première année de fonctionnement. La CIPRA lui en est très reconnaissante. Actuellement, la CIPRA n'est plus en mesure de financer un bulletin hebdomadaire. Depuis le mois d'avril, le bulletin en quatre langues paraît donc tous les 15 jours et le résumé en anglais tous les deux mois.

Nouveau dossier alpMedia : la gestion de l'eau dans la région du Lac Léman

En cette année de l'eau douce 2003 de l'ONU, la CIPRA vient de publier sur alpMedia un dossier sur la « Gestion de l'eau dans la région du Lac Léman ». Comme pour les sept dossiers précédents, des informations sous forme de news, de liens et de publications complètent le rapport de synthèse.

Après une introduction générale sur le Lac Léman, le rapport de synthèse décrit le contexte socioéconomique et naturel ainsi que l'état de santé du lac. Il aborde ensuite les questions plus concrètes du traitement des eaux usées et de la pollution des eaux par l'agriculture. Un dernier chapitre est consacré au comportement des habitants.

Plus de 30 années d'engagement et d'efforts de coopération franco-suisse ont été nécessaires pour

améliorer la qualité des eaux du Lac Léman. Depuis 1997, la renaturation des cours d'eaux et des rives constitue le nouvel axe fort de ces activités.

La sauvegarde des eaux du Léman ne peut s'envisager que par la gestion commune des eaux transfrontalières souterraines et de surface qui l'alimentent. Par ailleurs, une coopération des secteurs d'activité économique, politique, industriel et agricole, publics ou privés, est nécessaire pour résoudre le problème de la pollution à sa source. Enfin, le grand public est appelé à s'impliquer directement dans cette gestion de l'eau et la sauvegarde de ce patrimoine commun.

Dossier :

http://www.alpmedia.net/d/dossier_detail.asp?DossierID=10&Sprache=3 (fr)



La région du lac Léman

